

MODALITÉS



NOVALFI
PATRIMOINE

Ce document reprend les conditions générales de fonctionnement et d'utilisation qui régissent votre participation au programme de parrainage et définit le fonctionnement.

Ce programme est proposé par le cabinet Novalfi. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du programme ci-après :

1. Principe du Parrainage :

Le programme de Parrainage Novalfi a pour but de permettre à nos clients et non-clients de bénéficier d'une Offre de Parrainage. Celle-ci consiste dans le fait de bénéficier de chèques-cadeaux en contrepartie de l'identification de prospects non clients du cabinet Novalfi et qui le deviendraient grâce à leur mise en relation du fait du Parrain.

2. Participation au Programme de Parrainage :

- La participation au programme est ouverte aux clients et non clients de Novalfi.
- La participation est gratuite, sans obligation d'achat.
- La participation au programme Parrainage ne peut être rétroactive. Un parrain ne peut prétendre à la prescription d'un filleul a posteriori. Il est donc nécessaire que le nom du filleul soit communiqué au cabinet Novalfi via le formulaire papier ou en ligne prévu à cet effet et à condition que le nom de ce filleul ne figure pas déjà dans la base de données de Novalfi.
- Un parrain ne peut se parrainer lui-même ou parrainer plusieurs fois la même personne.
- Un parrain ne peut parrainer une personne qui est déjà filleul.
- Un parrain ne peut-être un conseiller de Novalfi.
- Un parrain doit être majeur.
- Un filleul doit être une personne physique.
- Les filleuls peuvent à leur tour devenir parrains.

3. Fonctionnement du programme :

3.1. Conditions :

- Le filleul doit souscrire à un placement financier ou immobilier par l'intermédiaire de Novalfi.
- Le client parrain transmet à Novalfi l'ensemble des informations dont il dispose en utilisant le formulaire de parrainage mis à sa disposition sur le site internet de Novalfi et/ou via envoi postal du formulaire dûment complété qu'il pourra trouver auprès de son conseiller au sein des locaux de Novalfi.
- À la signature du contrat par le filleul, le client devient donc parrain et en est informé par l'envoi d'un courrier électronique.

3.2. Modalités de perception des cadeaux :

- Les récompenses remises sous formes de «chèques-cadeaux» seront remises en main propre ou envoyés directement par lettre recommandée au parrain. Novalfi se décharge de toute responsabilité concernant les conditions d'acheminement et l'utilisation des «chèques-cadeaux».
- Les «chèques-cadeaux» sont des chèques KADEOS, vous pouvez retrouver la liste des magasins où vous pouvez utiliser vos chèques-cadeaux, sur le site www.ticket-kadeos.fr.

4. Données nominatives et traitement des informations :

Les données transmises ainsi que celles recueillies ultérieurement seront exclusivement réservées au Cabinet NOVALFI. Elles feront l'objet de traitements à des fins de gestion dudit parrainage, ainsi qu'à des fins d'informations. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent.

5. Modification/Arrêt du programme :

Nous nous réservons le droit de changer ou modifier sans limitation tout élément du Parrainage. Ces changements vous seront communiqués sur le site. Nous ne pourrions être tenus responsables à votre rencontre ou à l'encontre de tiers pour toute modification, suspension ou interruption du programme. Si dans le respect des modalités présentées ci-avant, la société Novalfi est amenée à modifier les conditions générales du programme, voire à mettre fin à celui-ci, les parrains pourront prétendre profiter des conditions et des avantages du programme qui avaient cours à la date de la transmission des formulaires de parrainage.

6. Comportement du participant :

Parrains et Filleuls s'engagent notamment à ne pas faire une utilisation frauduleuse, abusive, détournée ou mal intentionnée du programme de Parrainage. Le fait de participer au programme de Parrainage implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Vous reconnaissez et acceptez d'assumer seul l'entière responsabilité du contenu de vos transmissions à travers le programme de Parrainage Novalfi.